N° 31

CHAMONIX-MONT-BLANC
PREND SES COULEURS D'AUTOMNE

CHAMONIX-MONT-BLANC

CHAMONIX-MONT-BLANC
LE MAGAZINE DE LA MAIRIE • Octobre 2025

3. CADRE DE VIE
RESTITUTION DE LA CONCERTATION DANS LE VILLAGE DES PÈLERINS

6-7. SCOLAIRE
RENTRÉE SCOLAIRE 2025

8-9. LOGEMENT
INAUGURATION DU PROGRAMME DES FAVRANDS

12-13. FORÊTS
CHANTIERS FORESTIERS D'AUTOMNE

20. PORTRAIT
BARBARA COMTE PEYRONNARD, EN PASSANT PAR LA MONTAGNE

RETROUVEZ NOS INFORMATIONS
> www.chamonix.fr
>

HÔTEL DE VILLE
04 50 53 11 13
Du lundi au vendredi
8h30 - 12h / 13h30 - 17h
72 HEURES (N° VERT)
0800 34 55 10

MAISON DE VILLAGE D'ARGENTIÈRE
04 50 54 03 06
AGENCES POSTALES COMMUNALES D'ARGENTIÈRE ET DES PÈLERINS
07 61 50 02 91
RÉGIE INTERCOMMUNALE CHAMONIX PROPRETÉ
04 50 53 41 94
DÉCHETTERIES
Closy 04 50 54 68 94
Bocher 04 50 55 18 64

MUSÉE DES CRISTAUX
04 50 54 78 39
MUSÉE ALPIN
04 50 55 29 46
MAISON DE LA MÉMOIRE ET DU PATRIMOINE JANNY COUTTET
04 50 54 78 55
MÉDIATHÈQUE DE CHAMONIX
04 50 53 34 82
CENTRE SPORTIF RICHARD BOZON
04 50 53 23 70
Patinoire 04 50 53 12 36
Tennis 06 72 96 56 17
MJC 04 50 53 12 24
CLUB DES SPORTS
www.chamonixsport.com
Chamonix 04 50 53 11 57
Argentière 04 50 54 16 36
OFFICE DE TOURISME
www.chamonix.com
Chamonix 04 50 53 00 24
Argentière 04 50 54 02 14

POLICE MUNICIPALE
04 50 53 75 02 / 06 25 42 02 32
GENDARMERIE 17
POMPIERS 18
PGHM 04 50 53 16 89
SECOURS INTERNATIONAL 112
SAMU 15
HÔPITAL 04 50 53 84 00

PERMANENCES RÉNOVATION DE L'HABITAT
04 56 19 19 19 - Du lundi au vendredi
9h - 12h / 14h - 17h
Permanences - Les mercredis 9h - 12h
CONCILIATEUR DE JUSTICE
François Brunero 07 56 88 74 61 /
francois.brunero@conciliateurdejustice.fr

Directeur de la publication *Éric FOURNIER*
Réalisation *Service Communication*
Rédaction *Jean-Marc MILHOMME & Michel LONGUET*
Conception graphique *Cynthia DURAND*
Photographies *Jean-Marc MILHOMME, Michel LONGUET & D. R.*
Impression *Esope*

ÉDITO DU MAIRE

Cher(e)s toutes et tous,

Comme chaque année, l'automne est le moment propice pour revenir sur les évènements de l'été. Les images partagées du 14 juillet, des journées minéralogiques, de la fête des guides, ou encore de l'UTMB nous rappellent la vitalité de notre territoire, mais aussi l'engagement des Chamoniards dans la valorisation de leur patrimoine. Nos habitants peuvent être fiers de leur savoir-faire et du lien qui les unit à nos montagnes, assurant ainsi le rayonnement culturel de notre vallée mais aussi la préservation de nos espaces naturels.

Parce que Chamonix-Mont-Blanc vit toute l'année, entretenir nos infrastructures est une mission primordiale pour notre Commune, et plus encore pour les plus jeunes. Vous le découvrirez dans ce numéro, nous poursuivons donc les travaux de réfection de nos écoles, mais également la végétalisation des espaces de récréation. Par cette renaturation, accompagnée de nouvelles fresques sur nos bâtiments et préaux, nous tenons à offrir un cadre adapté à l'apprentissage et à l'épanouissement de nos enfants.

Inscrire l'action publique dans le temps long est plus que jamais nécessaire. C'est tout le travail qui a été initié entre nos services et les habitants des Pèlerins afin d'imaginer ce que sera le village demain : une végétalisation des espaces publics, une circulation apaisée, des lieux de sociabilité et des infrastructures publiques rénovées. Nous sommes heureux de vous présenter les pistes proposées dans ce numéro.

Aux Pèlerins comme ailleurs, permettre à tout un chacun de vivre dans notre ville est une nécessité pour la vitalité de notre territoire. Qu'il s'agisse de logements aidés au sein d'opérations privées ou de locations à prix maîtrisé, vous le verrez dans ces pages, il s'agit de garantir un parcours résidentiel adapté au plus grand nombre.

Côté cadre de vie, si certaines opérations sont parfois délicates et peuvent provoquer ponctuellement des désagréments, notamment lorsqu'il s'agit d'entretien de la voirie, d'autres, plus discrètes, permettent là encore de construire la ville de demain. C'est notamment le cas lorsqu'il s'agit de pose d'arceaux vélos afin de faciliter l'utilisation des mobilités douces ou de la modernisation de notre réseau d'eau.

Préparer l'avenir, c'est aussi protéger et anticiper les évolutions de nos forêts. Vous le verrez dans ces pages, c'est tout le travail de nos services et de l'Office National des Forêts qui veillent à la santé de nos arbres, mais aussi à leur entretien afin d'assurer la sécurité des biens et des personnes.

Bonne lecture à toutes et tous,

Éric FOURNIER,
maire de Chamonix-Mont-Blanc

CADRE DE VIE / AMÉNAGEMENT

LES HABITANTS DES PÈLERINS IMAGINENT DES PISTES POUR L'AVENIR DE LEUR VILLAGE !

La mairie de Chamonix-Mont-Blanc, accompagnée de plusieurs agences spécialisées, a engagé à l'automne 2024 une concertation sur la redynamisation du village des Pèlerins. L'objectif est d'inviter les habitants à réfléchir à leur cadre de vie, de répondre à leurs besoins et à leurs principales attentes et d'explorer des pistes d'amélioration dans de multiples domaines.

Depuis 2024, plus de 300 habitants ont participé à la concertation : questionnaires, rencontres dans les rues du quartier, ateliers, balades urbaines, forums... Une méthode ouverte, qui a permis de rassembler familles, jeunes, anciens et associations pour construire un diagnostic partagé.

Suite à ces échanges, les habitants ont formulé plusieurs propositions, résolument tournées vers la préservation et le renforcement de l'esprit village des Pèlerins. Elles ont été présentées aux habitants lors d'une rencontre organisée Place des Séracs le 19 septembre dernier.

• Préserver l'esprit village
Maintenir la convivialité, soutenir les commerces de proximité et favoriser des lieux de rencontre accessibles à tous.

• Moderniser les équipements publics
Regrouper les classes à l'école Jacques Balmat, transformer les anciens locaux en crèche moderne et agrandir la maison de village.

• Valoriser la Place des Séracs
Créer un parvis vers la maison de village, ajouter des bancs et des tables, installer des jeux et terrains de pétanque.

• Requalifier le secteur Jacques Balmat
Sécuriser la descente Benoît Couttet, aménager un parvis végétalisé entre l'école et la future crèche, développer un gymnase polyvalent et une médiathèque à la Gare des Glaciers.

• Apaiser et sécuriser les mobilités
Renforcer les venelles piétons / vélos, améliorer les trottoirs et traversées, organiser le stationnement (Route des Combes, sous-sol du gymnase).

• Végétaliser les espaces publics
Planter des arbres le long des cheminements, créer des zones d'ombre autour des bancs et tables, introduire des arbres fruitiers sur la Promenade Marie Paradis.

Ces orientations ne sont pas un programme mais le compte-rendu des propositions formulées par les habitants lors de la phase de concertation initiée en 2024. Il ne s'agit que de pistes d'évolutions que la Commune reste libre de mettre en œuvre ou non.

Mairie de Chamonix-Mont-Blanc

EN IMAGES

12 > 15 AOÛT 2025

Points d'orgue de la traditionnelle **Fête des Guides** de Chamonix-Mont-Blanc, les cérémonies du 15 août (défilé des guides dans les rues de la ville, hommage aux morts en montagne au cimetière de Chamonix, intronisation des nouvelles recrues au sein de la compagnie, récompense de clients pour leur fidélité, appel des guides...) sont l'occasion chaque année de mettre en exergue les valeurs de la plus ancienne compagnie de guides au monde : courage et dévouement !

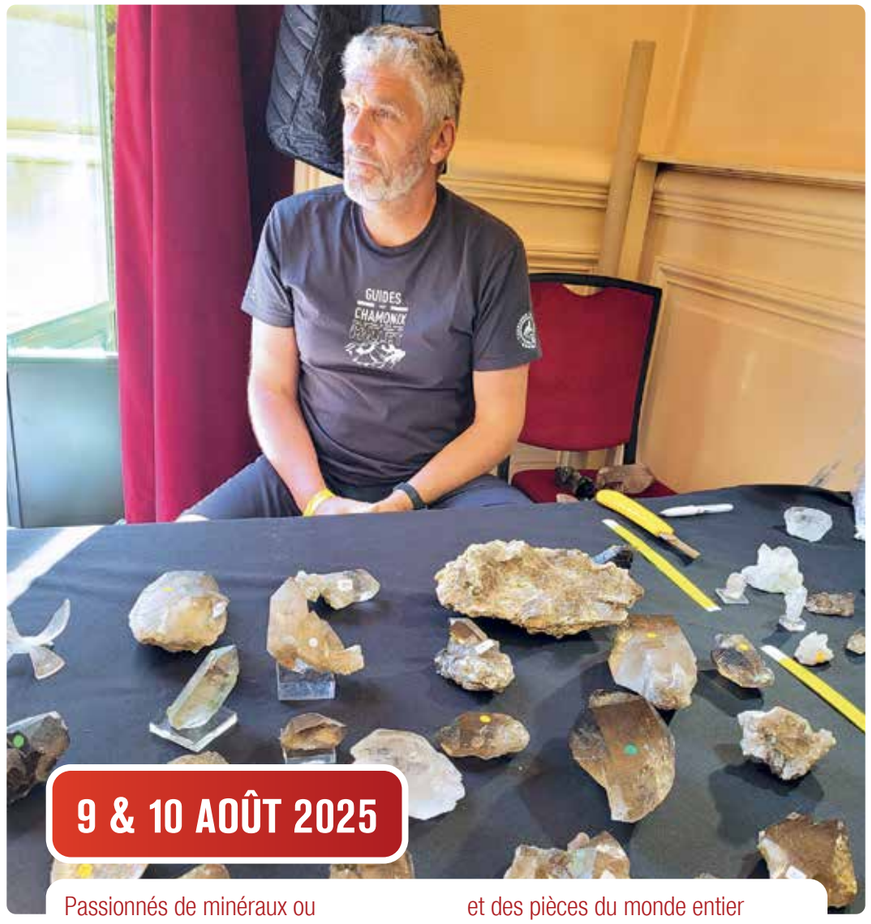

9 & 10 AOÛT 2025

Passionnés de minéraux ou simples curieux viennent en nombre au Majestic admirer les cristaux du Massif du Mont-Blanc et des pièces du monde entier lors des traditionnelles **Journées Minéralogiques** estivales organisées par le Club de Minéralogie.

∨ ∧ Cérémonie et défilé pour la Fête nationale

25 > 31 AOÛT 2025

Avec plus de 10 000 coureurs internationaux, engagés sur 8 courses traversant trois pays autour du mont Blanc, Chamonix-Mont-Blanc confirme pendant une semaine son statut de **capitale mondiale du trail running**.

14 JUILLET 2025

La **cérémonie de la Fête nationale** se tient Place du Triangle de l'Amitié et est dirigée par Éric Fournier, maire de Chamonix-Mont-Blanc et le colonel Gaëtan Dubois, chef de corps de l'EMHM, en présence des athlètes de l'équipe de France militaire de ski et des autorités civiles et militaires de la ville. Elle est suivie par un défilé dans les rues du centre-ville puis par une aubade de l'harmonie municipale Place des Alpes.

SCOLAIRE

RENTRÉE SCOLAIRE
2025

La rentrée scolaire des élèves de maternelles et de primaires pour les écoles du Centre, Les Pèlerins, Argentière, Les Bossons s'est tenue le lundi 1er septembre 2025 et les enfants ont été accueillis par les 70 agents du service enfance de la mairie de Chamonix-Mont-Blanc - ATSEM, animateurs périscolaires, personnels de restauration, agents administratifs - qui veillent sur eux au quotidien.

Avec 866 élèves scolarisés à Chamonix-Mont-Blanc (626 dans le public et 240 dans le privé) les effectifs restent stables et toutes les classes sont maintenues.

Un kit de rentrée, offert par la mairie de Chamonix-Mont-Blanc, a été remis à l'ensemble des élèves (écoles publiques et privées) le jour de la rentrée : sac à dos avec pochette de crayons de couleurs pour les petites sections ; poncho et tot bag avec des fournitures scolaires pour les moyens et les grands.

Comme chaque année, la mairie a profité des vacances scolaires estivales pour conduire un certain nombre de travaux d'entretien et de maintenance dans l'ensemble de ses écoles, notamment des travaux de peinture, de réfection de sol et d'éclairage dans plusieurs classes.

La végétalisation de la cour de l'école du Centre a par ailleurs débuté. Après d'importants travaux d'étanchéité entre la cour supérieure de l'école élémentaire et le bâtiment de l'école maternelle qui se situe sous cette cour, la terre a remplacé l'enrobé, le gazon a été semé et un carré potager a été aménagé ! Les plantations d'arbres et de petits fruitiers ont lieu cet automne.

^ La cour de l'École du Centre végétalisée

^ Rentrée scolaire à l'École du Centre

^ Un kit de rentrée a été distribué à l'ensemble des élèves

LA MAIRIE DE CHAMONIX PARTICIPE AU « GRAND REPAS »

Le 9 octobre 2025, la cuisine centrale, en association avec l'évènement national le « Grand Repas », a proposé aux scolaires, aux membres de la salle de convivialité, aux bénéficiaires du portage de repas à domicile et, dans une version adaptée, aux crèches, un repas avec des produits locaux et de saison : velouté de butternut aux épices douces, perles de lentilles vertes et son voile de carottes, pommes de terre au beurre, biscuit pain de gêne moelleux poire noix.

Une fois par an, le « Grand Repas » fédère les acteurs de la restauration collective et traditionnelle. Il est l'occasion de réunir les citoyens autour du repas et de ses valeurs : la convivialité, le partage, la curiosité, le plaisir, le rapport à autrui et bien d'autres valeurs humanistes. Mais c'est aussi l'occasion de sensibiliser les participants et les acteurs locaux aux enjeux essentiels, de circuits-courts et d'anti-gaspillage alimentaire, d'éducation au goût, de la santé et du bien-être.

^ Le « Grand Repas » a été organisé à la Salle de Convivialité

LOGEMENT

INAUGURATION DU PROGRAMME DE LOGEMENTS LOCATIFS DE LA RÉSIDENCE PIOLETS CHARLET MOSER

Ce programme composé de sept logements (2 T2, 4 T3 et 1 T4 pour une superficie totale de 435 m²) a été inauguré le 25 août 2025.

Le bâtiment, organisé sur trois niveaux (R + 1 + combles), offre à chaque logement une terrasse ou un balcon privatif. Le jardin est aménagé pour un usage collectif. L'ensemble comprend également quatre boxes et six places de stationnement extérieures.

Ce programme, qui répond à des exigences strictes en matière de conception et de consommation d'énergie, permet d'accueillir dans les appartements du rez-de-chaussée adaptés à leurs besoins des personnes âgées autonomes. Toutes les commodités et services sont à proximité : Maison de Santé, Hôpital, Salle de Convivialité Marie Paradis... et l'arrêt de bus du Mulet est situé au pied de la résidence.

La construction a été portée par Haute-Savoie HABITAT, bailleur social et opérateur public de l'habitat du Département, sur un terrain confié par la commune via un bail emphytéotique administratif pour une durée de 75 ans. La commune a par ailleurs assuré la démolition de ses anciens ateliers présents sur le site, partiellement financée par les fonds friches de l'État. Elle a attribué une subvention d'équilibre de 204 000€ et a également garanti intégralement les emprunts du bailleur. Le coût de l'opération s'élève à près de 2 500€/m², reflétant l'attention particulière du bailleur pour la qualité des logements, tant dans leur agencement que dans le choix des matériaux.

La résidence tire son nom des anciens locaux de l'usine Charlet-Moser qui occupaient autrefois le site.

^ Résidence Piolets Charlet Moser aux Favrands

ACQUISITION D'APPARTEMENTS PAR LA MAIRIE ET LA SAEM CHAMONIX DÉVELOPPEMENT POUR LES PROPOSER À LA LOCATION

Six appartements neufs (T2 et T3) non meublés, équipés d'une cuisine, avec cave privative et place de parking souterrain, ont été acquis par la SAEM Chamonix Développement dans la nouvelle Résidence Blanc Mont-Blanc afin de les proposer à la location à des habitants permanents de la Vallée. Ils ont été attribués sur la base de critères précis d'éligibilité : engagement à faire du logement loué sa résidence principale, ne pas être éligible aux logements sociaux, ne pas être propriétaire d'un logement mis en location sur le territoire, travailler dans le département de la Haute-Savoie ou dans le périmètre transfrontalier genevois et valaisan. **Par ailleurs, la mairie de Chamonix a acquis ces derniers mois trois appartements dans la résidence Chamois Blanc afin de les proposer ensuite à la location.**

v Résidence Blanc Mont-Blanc, Rue des Allobroges

^ Inauguration de la résidence Piolets Charlet Moser le 25 août 2025

^ Résidence Piolets Charlet Moser aux Favrands

AMÉNAGEMENT / RÉALISATION

NOUVEAU PONT DES PIOLETS

Le Pont des Piolets, pont routier situé Chemin des Piolets au-dessus de l'Arve, permet de relier la Route Couttet-Champion et la Promenade Marie Paradis. Très usé, il a été démonté avant d'être évacué. Un nouveau pont a pris place au-dessus de l'Arve depuis le 23 octobre 2025.

^ Pose du nouveau pont des Piolets

^ Nouveaux arceaux devant l'EMC2

INSTALLATION DE NOUVEAUX ARCEAUX VÉLO

Afin d'accompagner la pratique du vélo dans la vallée, 40 nouveaux arceaux vélos (soient 80 nouvelles places) ont été installés (devant la Cité Scolaire, devant l'EMC2, Place du Poilu, devant la patinoire, Rue du Lyret, devant la crèche de Chamonix, à Argentière...) en plus des arceaux existants. D'autres arceaux seront par ailleurs installés devant le Majestic et au Centre Sportif.

Nouveaux arceaux devant la Cité Scolaire et la Maison Pour Tous >

^ Transat aux Gaillands

INSTALLATION DE TRANSATS

De grands transats en bois en douglas massif non traité ont été installés cet été en plusieurs endroits de la commune : Place du Mont-Blanc, Promenade du Fori ainsi que sur l'espace en herbe proche de l'aire de pétanque des Gaillands. Le support idéal pour faire une pause et admirer le paysage.

À peine posés qu'ils ont connu un grand succès et sont occupés aussi bien par nos lycéens que par des touristes. Cette demande avait été formulée et retenue dans le cadre du 2e budget participatif de la commune.

IMPORTANTS TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX D'EAU POTABLE

Afin d'assurer la sécurité de notre alimentation en eau potable, d'importants travaux sont réalisés sur les réseaux en plusieurs secteurs de la commune.

• Secteur du Bois du Bouchet
Une conduite de diamètre 400 assurant la distribution en eau potable du centre-ville de Chamonix est posée.

• Secteur des Souchettes
Il est procédé à la séparation des eaux usées et à une reprise de la conduite d'eau potable. Objectif : supprimer les eaux parasites dans le réseau d'assainissement et sécuriser le réseau d'eau potable avec la mise en place des compteurs d'eau en limite des parcelles.

• Secteur du Plagnolet
Une reprise des branchements d'eau est réalisée avec une mise en place de compteurs d'eau en limite du domaine public en amont de la reprise des enrobés.

TRAVAUX SYLVICOLES SUR LES PARCELLES
FORESTIÈRES COMMUNALES

La mairie de Chamonix-Mont-Blanc, soucieuse de l'entretien de sa forêt communale, a sollicité l'Office National des Forêts pour mener cet automne 2025 des travaux sylvicoles sur les parcelles forestières communales dans le secteur du Bourselet, en rive droite du couloir du Brévent et dans la moraine du Piget.

Dans le secteur du Bourselet, les travaux sylvicoles en futaie irrégulière (arbres d'âges variés) ont pour objectif de renforcer la fonction de protection contre les risques naturels et augmenter la résilience de la forêt face aux aléas climatiques. Une sélection des semis en favorisant les feuillus (érable, frêne, hêtre...) et autres conifères que l'épicéa (sapin, mélèze, pin sylvestre) est ainsi effectuée par les ouvriers forestiers. Un dépressage des tiges pour « donner de l'air » aux arbres sélectionnés permet de réduire la concurrence pour une meilleure stabilité des peuplements forestiers. Fondée sur la dynamique naturelle des forêts, cette opération vise à garantir le développement d'arbres d'avenir de qualité tout en tenant compte de la multifonctionnalité de la forêt : lutte contre les risques naturels, biodiversité, production, paysage. Ces travaux sont subventionnés par l'association Sylv'ACCTES qui finance des actions forestières vertueuses qui ont un impact positif sur le climat, la biodiversité et les paysages et par la Région Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre de sa politique Agricole et Forestière.

Dans la moraine du Piget, la coupe par câble réalisée a pour but d'éclaircir la forêt. Les objectifs sont à la fois d'augmenter la stabilité du peuplement, de diminuer la proportion d'épicéa et d'augmenter celle du mélèze et des feuillus et d'exploiter les arbres secs afin de favoriser la régénération naturelle de la forêt.

^ Travaux forestiers dans le secteur du Bourselet

AÎNÉS

FORUM DE LA SALLE
DE CONVIVIALITÉ

La salle de convivialité Marie Paradis de Chamonix a tenu son forum annuel le 11 septembre 2025.

Au programme, la prise d'inscriptions et la présentation des activités hebdomadaires : outils numériques, chorale, peinture, yoga sur chaise, randonnées. Sans oublier les repas concoctés par la cuisine centrale, les cafés philo, les cafés littéraires, les ateliers crochet, les lotos gourmands, les sorties à la journée et de nombreuses activités conviviales ! Un après-midi riche en échanges et en découvertes.

La salle de convivialité Marie Paradis accueille les personnes de 60 ans et + !

Les inscriptions sont ouvertes toute l'année auprès de la salle de convivialité > 04 50 91 14 85
marieparadis@chamonix.fr
321 Promenade Marie Paradis
Chamonix-Mont-Blanc

Ligne 2 - Arrêt Pèlerins École
Mobil'bus (via le CCAS)
Parking à proximité

SOLIDARITÉ

LE SECOURS POPULAIRE
DÉMÉNAGE !

Le Secours Populaire quitte son local de la Route des Pèlerins, propriété de Haute-Savoie HABITAT, pour emménager dans le local de l'ancienne crèche des Pèlerins, Route du Stade, un appartement de 200m², propriété de la commune, mis à disposition gracieusement. Des travaux ont été réalisés à la fois par les services techniques de la mairie (plomberie, accès extérieur avec une rampe facilitant le déchargement des dons) et par les jeunes de l'EPDA, dans le cadre d'un chantier éducatif (peinture), avant que le Secours Populaire prenne possession des lieux.

Contact > spchamonix74400@laposte.net

Le Secours Populaire va occuper l'ancien local des P'tits Boutch' >

CADRE DE VIE

REMISE DES PRIX DU CONCOURS
DES MAISONS FLEURIES

La traditionnelle cérémonie de remise des prix du concours des Maisons Fleuries, s'est déroulée le vendredi 10 octobre 2025.

Elle a rassemblé de très nombreux Chamoniards qui contribuent, par le fleurissement de leur maison, de leur balcon ou de leur établissement, à l'embellissement de notre ville et à l'amélioration de notre cadre de vie. Qu'ils en soient vivement remerciés ! Comme chaque année, les édifices et lieux les plus colorés ont été recompensés.

Voici le podium pour chaque catégorie >

- **Chalets avec jardin**
Jean-Claude Pillot-Burnet, Valérie Huart-Greugny, Alain Lurati
- **Maisons anciennes**
Catherine Tairraz, Betty Sage, Ingrid Rabet
- **Balcons et fenêtres de chalet**
Jacques et Georges Couttet, Gilbert Mermoud, Vanessa et Ludovic Berti
- **Balcons et fenêtres collectifs**
Elisabeth Pastore, Mireille Martin, Catherine Pasqualini et Alain Bernard
- **Petits jardins potagers**
Elodie Achendracher et Jérôme Balmat (1ers ex æquo), Christophe Leboulaire, Rama Tahani
- **Grands jardins potagers**
René Bouchard, Jocelyne Poirot, Nicolas Monard et Patrice Beaufour (3es ex æquo)
- **Hôtels**
Albert 1er, Le Lyret, Le Bois Prin et Lykke (3es ex æquo)
- **Commerces**
Le Cap Horn, Neapolis, La Petite Verte
- **Buvettes d'altitude**
Le Chapeau (Thierry Couttet), Le Plan de l'Aiguille (Marie-Noëlle Thevenet), La Floria (Laurence Sammarchi) et Les Mottets (Cathy Simond) (3es ex æquo)
- **Buvettes de fond de vallée**
Paradis des Praz (Florence Tarantola), Crèmerie du Bouchet (Michèle Balmat), La Prairie (Lauren Lochet)
- **Prix spécial du jury 2025**
EHPAD de Chamonix
- **Grand prix spécial 2025**
Famille Farini (ensemble hôtel, jardin, maisons Aiguille du Midi)

^ Les gagnants du concours des Maisons Fleuries 2025

BRÈVES

FÊTE FORAINE

La Fête Foraine, vogue de la Saint-Michel, s'est tenue sur le parking du Biollay du 13 au 28 septembre 2025. Un rendez-vous incontournable pour toute la famille : manèges, attractions et ambiance festive au cœur de Chamonix !

ARCHIVES MUNICIPALES

Le 4 septembre 2025, le conseil municipal de Chamonix a validé l'achat d'un vaste bâtiment de l'ATMB situé à l'entrée de Chamonix pour y installer prochainement les archives municipales, indispensable lieu de mémoire et de valorisation.

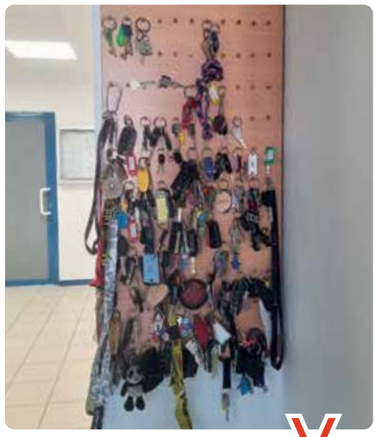

OBJETS PERDUS… OBJETS TROUVÉS

Vos objets perdus (dans la rue, le bus, en montagne, dans un magasin...) ont peut-être été retrouvés ! Nous vous invitons à vérifier auprès du poste de police municipale de Chamonix qui a pour mission de les recueillir et de les restituer à leurs propriétaires qui en font la demande.

Poste de Police
164 Avenue de Courmayeur - Chamonix
Ouvert au public du lundi au dimanche de 9h à 16h30
06 25 42 02 32

RENOUVELLEMENT DES ENROBÉS

La commune de Chamonix-Mont-Blanc, qui entretient plus de 60 km de voirie, poursuit ses efforts pour améliorer le confort et la sécurité des usagers de la route. Plusieurs chantiers de réfection de chaussées ont été réalisés cet automne : Route des Drus, Route des Liarets, Chemin des Moutelets, Chemin des Lanchettes, Chemin des Glières, Route des Montquarts, Chemin de la Para, Chemin de la Barre du Chapitre, Route de Montroc / Carrefour du Moulin ainsi que les enrobés dans la traversée d'Argentière par le CD 74.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE VILLE DES ALPES

Du 18 au 20 septembre 2025, la ville de Chamonix-Mont-Blanc a organisé l'assemblée générale de l'association « Ville des Alpes de l'Année » dont elle est membre. Une réunion de travail propice aux échanges et aux réflexions sur des problématiques communes que rencontrent de nombreuses villes alpines : réchauffement climatique, qualité de l'air, mobilité, habitat permanent, tourisme...

^ © Caroline Begle

ÉLECTIONS

Les élections municipales et communautaires auront lieu les 15 et 22 mars 2026.

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales (possible jusqu'au 6 février 2026) et à faire votre changement d'adresse, si vous avez déménagé. Les nouveaux inscrits et les électeurs ayant changé de bureau de vote recevront leur carte électorale au plus tard 3 jours avant le 15 mars 2026. Pensez également aux procurations si vous ne pouvez vous déplacer le jour du scrutin.

Tous les renseignements >
Pôle Proximité - Citoyenneté
Mairie de Chamonix-Mont-Blanc
04 50 53 75 01
service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/N47

HOMMAGE

Nous avons appris avec tristesse les décès de deux anciens élus, Michel Payot le 24 octobre 2025 et Éric Lasserre le 19 septembre 2025.

MICHEL PAYOT

Décédé le 24 octobre 2025 à 70 ans, Michel Payot a été élu pendant 37 ans, lors de six mandats successifs dès 1983 à la mairie de Chamonix-Mont-Blanc, tout d'abord avec Michel Charlet, dont il fut un temps le 1er adjoint, puis avec Éric Fournier.

Il fut également vice-président de la Communauté de communes de la Vallée de Chamonix en charge des transports de 2014 à 2020 et a été président pendant près de 20 ans de la SEM Chamonix Développement.

Né le 15 mars 1955 à Chamonix, Michel Payot a fait l'essentiel de sa carrière professionnelle dans le domaine des transports, tout d'abord en tant qu'agent de l'État à la Direction départementale de l'équipement, puis au sein du service des routes du Conseil départemental de la Haute-Savoie jusqu'à son départ en retraite en 2015.

Devenu expert de la mobilité, il met au service de sa collectivité les compétences acquises dans sa profession. Au cours de ses longues années de mandat, il révolutionne littéralement la manière de se déplacer dans Chamonix, agissant à la fois pour le développement des transports en commun (mise en place d'un véritable service de bus urbains, modernisation constante du parc, bus électriques et au gaz, navette gratuite de centre-ville), le retrait progressif des voitures du centre-ville (création de la rocade, construction des parkings couverts...), le développement des mobilités douces comme la marche et le vélo, avec la création des zones piétonnes en centre-ville et des pistes cyclables traversant la vallée.

On lui doit notamment la mise en place de la libre circulation dans les transports en commun pour les résidents, une action d'envergure pour améliorer la qualité de vie, diminuer l'usage de la voiture et réduire les pollutions.

Élus et services de la mairie transmettent à la famille de Michel Payot toute leur amitié et lui apportent leur soutien dans ce moment douloureux.

ÉRIC LASSERRE

Décédé le 19 septembre 2025, Éric Lasserre fut à trois reprises conseiller municipal de Chamonix de 1977 à 1983, de 2001 à 2008 puis de 2008 à 2014, respectivement sous les mandats de Christian Couttet, Michel Charlet et Éric Fournier.

Né à Strasbourg en 1937, il grandit aux Houches. Il se passionne alors pour la montagne et la nature en général. Après ses études de médecine à Paris, il s'installe à Chamonix en 1964, rejoignant le docteur Dartigue. Très proche de ses patients, il pratique une vraie médecine de famille et met au monde plus de 700 Chamoniards.

Dans les années 70, il est le premier médecin à assurer des secours avec le PGHM, et participe à des expéditions, notamment à l'Everest avec la Compagnie des Guides.

Élu en 1977, il met en place la toute première commission municipale « environnement », organise une journée « vallée propre » pour ramasser des déchets et lutte contre les dépôts sauvages.

Passionné par la vie locale et les questions environnementales, il crée les associations « Le Conseil des Chamoniards », « Alternatives » et la « Fédération européenne du mont Blanc ». Il s'engage également dans Pro Mont-Blanc dont il fut administrateur et Mountain Wilderness, dont il a été très longtemps le correspondant dans la vallée de Chamonix.

Bien après ses mandats de conseiller municipal, il continue à s'intéresser aux problématiques locales en tenant un blog où il fait chaque mois le compte-rendu commenté du conseil municipal auquel il assistait très régulièrement.

Élus et personnels de la mairie présentent à la famille de Éric Lasserre leurs sincères condoléances.

Éric Lasserre photo © Christine Boymond Lasserre, détails

EXPRESSION POLITIQUE

TRIBUNE DE LA LISTE « ENSEMBLE LE POUVOIR D'AGIR » ÉRIC FOURNIER

Compte tenu de la période de réserve pré-électorale, la liste « Ensemble le pouvoir d'agir » Éric Fournier ne souhaite pas faire paraître de tribune.

TRIBUNE DE LA LISTE « CHAMONIX S'ENGAGE » FRANÇOIS-XAVIER LAFFIN

NOS AMIES LES ABEILLES

Elles connaissent mieux la vallée que quiconque : les abeilles chamoniardes. Prenons soin d'elles, elles prennent soin de nous.

La biodiversité est un sujet sérieux et préoccupant. J'en ai la piqûre de rappel à chaque fois que je prends soin de mes ruches : les apiculteurs doivent sans cesse s'adapter à de nouveaux défis.

Le dérèglement climatique, l'évolution des saisons et désormais l'arrivée du frelon asiatique mettent aujourd'hui les ruches françaises en danger. Notre vallée semble encore partiellement épargnée par ce prédateur. Au début de l'année 2020, ces insectes mangeurs d'abeilles étaient déjà signalés du côté d'Annecy et dans la vallée du Fier. Depuis, ils ont gagné du terrain : le Pays de Fillière, le Bas-Chablais, le Genevois et la basse vallée de l'Arve sont désormais concernés. Rien que pour l'année 2022, on a recensé 192 signalements et 47 nids détruits. Les dégâts provoqués par ce tueur d'abeilles ont découragé de nombreux apiculteurs : en deux ans, le syndicat apicole de Haute-Savoie a perdu 200 adhérents sur 1 500.

Heureusement, dans notre vallée, nous bénéficions de l'accompagnement d'une vétérinaire spécialisée. Cette professionnelle conseille aussi bien l'apiculteur amateur que je suis que les professionnels. Grâce à elle, nos abeilles ont même droit à une ordonnance lorsqu'un traitement (contre le varroa par exemple) s'avère utile !

Le monde des abeilles est fascinant. Elles vivent en collectivité, dans un habitat partagé et parfaitement organisé. En été, lorsqu'il fait trop chaud, elles battent des ailes pour ventiler leur ruche ; en hiver, elles se resserrent en grappe pour maintenir la chaleur. La température à l'intérieur de la ruche reste stable, autour de 35 °C. Tout est pensé et organisé pour la survie de la colonie : la nutrition, la défense, la production, la reproduction... La ruche est un organisme collectif et solidaire exemplaire.

Selon l'ANSES, « Les abeilles et les insectes pollinisateurs sont essentiels à la reproduction de nombreuses plantes et à la production de fruits. 90 % des espèces végétales à fleurs dépendent exclusivement des insectes pollinisateurs pour leur reproduction. »

D'après l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), **un tiers de la production alimentaire mondiale dépendrait directement des abeilles.**

Et chez nous, à Chamonix ?

On soulignera la nécessité de maintenir les zones mellifères dans la vallée. Chacun d'entre nous peut participer à préserver la vie de nos pollinisateurs sans pour autant devenir apiculteur, plantons plus de fleurs et de plantes mellifères dans notre ville, dans nos jardins ou dans nos jardinières, sur nos balcons. C'est un geste simple et précieux pour le bien être de toutes et tous dans notre belle vallée.

François-Xavier Laffin

TRIBUNE DE LA LISTE « UNE NOUVELLE VOIE » ISABELLE COLLE

POUR DES COMMISSIONS MUNICIPALES DÉMOCRATIQUES

Les commissions communales ou intercommunales constituent des instances essentielles au fonctionnement démocratique des municipalités. Leur objectif est d'étudier les dossiers avant qu'ils ne soient présentés au conseil municipal ou intercommunal.

À Chamonix, on se contente trop souvent de nous informer des projets sur lesquels on a déjà statué dans des réunions de travail préalables auxquelles les élus minoritaires ne sont pas conviés. Il y a ici une dérive démocratique : on fait une confusion entre informer sur un projet et consulter, échanger ou débattre avec les autres élus autour du projet. On constate par ailleurs que les dossiers ainsi traités sont parfois incomplets ou démunis de businessplan valable. Tout ceci est regrettable.

Il convient de mettre en place des commissions réellement démocratiques qui intègrent le point de vue des différents élus. Ces commissions pourraient également constituer un formidable outil de participation citoyenne en associant des citoyens volontaires. Cela permettrait d'enrichir la réflexion collective et d'offrir aux habitants l'opportunité de s'impliquer concrètement dans la vie locale. Cela favoriserait la transparence des décisions et renforcerait la proximité entre citoyens et élus au sein de la commune. Il est temps de mettre fin à une pratique du pouvoir autocratique qui exclut toute concertation démocratique et qui mène forcément à une déconnection entre les élus et les électeurs. Nous aspirons à d'autres pratiques en matière de politique locale.

JEUX

JOSEPH VALLOT, UN SCIENTIFIQUE AUX MULTIPLES TALENTS

Passionné de géologie, Joseph Vallot s'est intéressé très tôt aux glaciers du Massif du Mont-Blanc. Il les considérait comme des témoins de l'histoire de la Terre et cherchait à comprendre leur rôle dans la formation des paysages alpins. Pour suivre les mouvements des glaciers, Vallot a mis au point une méthode simple mais ingénieuse : il peignait des pierres en surface de la glace pour en suivre le déplacement au fil des saisons. Cette technique, testée notamment sur la Mer de Glace, lui a permis de mesurer la vitesse d'écoulement du glacier et d'en révéler la dynamique.

Dans le cadre de ses expériences, sur l'écoulement des glaciers, Joseph Vallot a déposé de nombreux objets, numérotés, étiquetés qui n'ont pas encore été retrouvés... En attendant qu'ils refassent surface, tente de résoudre les rébus ci-dessous pour connaître leur nature !

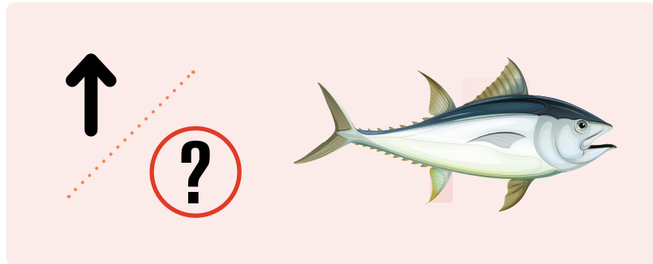

.....

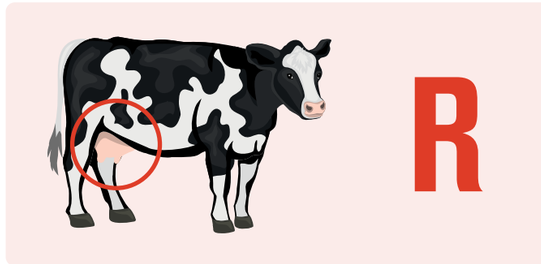

.....

.....

.....

Réponses : Bâtons / Pierres / Bouteilles / Parchemins

PORTRAIT

Les chefs de projets - Clotilde, Marie & Damien - font le point avec Barbara

BARBARA COMTE PEYRONNARD
DIRECTRICE DE « EN PASSANT PAR LA MONTAGNE »

Barbara naît à Dunkerque et grandit à Lille. Papa est skipper et vend des bateaux.

« Enfant, j'ai navigué sur la Mer du Nord, mais pas avec lui. Il n'était pas très pédagogue ! D'ailleurs, ce n'est pas lui qui m'a appris à nager » se livre Barbara en riant. De cette époque vient sûrement son attirance pour la nature et les grands espaces. Bac en poche, Barbara se lance, pour faire comme ses sœurs, dans des études de commerce et s'ennuie pendant deux ans dans un IUT Technico Commercial. « Ce n'était pas du tout mon univers ! Il fallait que je cesse d'être dans l'imitation et que je m'écoute » confesse Barbara. Elle touche néanmoins du doigt l'une de ses passions naissantes : réaliser une mission humanitaire en participant à l'équipement d'un centre médical au Bénin.

Suit un stage chez Euro RSCG à Paris pendant six mois où elle mène des projets intéressants mais trouve cependant que cela manque un peu de fond. Retour à Dunkerque pour une maîtrise « Développement des territoires », puis un master en Coopération internationale à Lille. Ses deux stages à l'étranger, l'un au Bénin au Ministère de l'environnement, l'autre au Maroc, au sein d'une structure privée en lien avec l'État, la confortent dans l'idée qu'elle souhaite s'épanouir dans des missions humanitaires et sociales. Elle rejoint alors la vallée de Chamonix et l'association Humatem, pilotée par Cathy Blanc-Gonnet. Cette plateforme récupère du matériel médical, le réhabilite et le teste avant de le proposer à des hôpitaux essentiellement africains. Barbara est chargée de coopération et accompagne les associations qui s'investissent dans le même domaine à bien mener leurs projets. Elle y reste douze ans.

Après une courte expérience en tant que responsable de la communication de À chacun son Everest, et un bilan de compétence, Barbara est recrutée en 2020 par En Passant Par la Montagne. L'association, créée par l'alpiniste Marc Batard en 1995, dont l'ambition est de faire découvrir la montagne à des jeunes des quartiers, n'est pas en très grande forme et connaît quelques turbulences. « J'avais participé à une animation escalade de l'association et j'avais adoré cette grande famille » se souvient Barbara. Arrivée comme consultante, elle devient rapidement directrice. « Je souhaitais rester dans le monde associatif et avoir une mission qui ait du sens. J'étais prête ! » affirme Barbara. Elle fait alors le tour des partenaires historiques et en trouve de nouveaux. Et relance la dynamique !

> « Vivre une aventure en montagne avec des jeunes peut les aider à reprendre confiance.

Initialement dirigée vers les jeunes des banlieues urbaines, l'association est désormais ouverte à toutes les personnes en situation de fragilité : jeunes des quartiers, en décrochage scolaire, sous main de justice ; personnes incarcérées, en situation de handicap, malades, et même migrants mineurs dans le cadre du dispositif « Bonne arrivée » en lien avec la fondation Alia.

L'association, subventionnée notamment par la Communauté de communes de la Vallée de Chamonix, a aujourd'hui quatre salariés, dont trois chefs de projets. « Nous sommes contactés par des structures d'Île-de-France, du Nord, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. En fonction de ce qu'ils veulent pour leur groupe, nous proposons un programme en montagne que nous construisons ensemble » explique Barbara. « La montagne est un outil éducatif. Vivre une aventure en montagne avec des jeunes peut leur permettre de tester leurs capacités, peut les aider à reprendre confiance en eux et à retrouver la confiance des adultes. Ou tout simplement aller mieux » souligne Barbara.

Une fois sur place, tous les jeunes passent par le local de l'association à Servoz où ils viennent s'équiper. Une première prise de contact primordiale ! L'occasion d'un premier sourire en essayant une veste colorée ou une paire de lunettes de soleil. Ils sont ensuite accueillis par leurs structures d'hébergement : l'auberge de jeunesse, l'ENSA, certains gîtes, parfois le CAF du Tour. Puis vient le temps, après un briefing entre éducateurs, chefs de projets, guides et accompagnateurs et jeunes, de gagner la montagne ! « Nous proposons de multiples activités, différentes selon les saisons : randonnée, escalade, cascade de glace » détaille Barbara. « L'été, on part en itinérance, avec un grand tipi et parfois des ânes. L'hiver, nous utilisons une pulka. On randonne dans le Pays du Mont-Blanc. On dort en refuge ».

L'association qui mène une quarantaine de projets par an dont une quinzaine localement fête cette année ses 30 ans. L'anniversaire a donné lieu à un bel évènement, « Les rencontres de la montagne partagée », soutenues, entre autres, par la mairie de Chamonix, et rassemblant plus de 150 personnes. En Passant Par la Montagne organise également « La montagne prend ses quartiers », animations dans de nombreuses villes de Haute-Savoie ou la rencontre « Marcher pour entreprendre » qui réunit jeunes et chefs d'entreprises pour favoriser l'insertion.

Que reste-t-il de ces accueils et moments de partage ? « On sème des graines » conclut Barbara. « On ne connaît pas l'histoire de ces jeunes. Certains se livrent un peu. D'autres pas. On a parfois des sourires. Et quand l'un dit : « C'est beau ! On est bien là », c'est déjà une victoire ! ».